Écoute · Conseil · Conduite



Le Service Réservation
pour prendre en compte vos réservations de transports et vous apporter conseil sur vos déplacements.



Le Service Administratif
pour gérer et suivre votre dossier personnalisé.

L'équipe de conducteurs-accompagnateurs
pour assurer vos transports avec ponctualité et en toute sécurité.

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

■ PRIX :
1,20 € le voyage jusqu'au 30 juin 2011
1,30 € le voyage à partir du 1er juillet 2011

■ HORAIRES :
Réservez
Le standard de réservation est ouvert :
- du lundi au vendredi de 7h à 22h
- le samedi de 8h à 19h
- le dimanche et jours fériés* de 9h à 12h et de 14h à 19h

Vos réservations au 02 99 26 05 55

Voyagez
Les transports sont assurés de 7h (première prise en charge) à 0h30 (dernière prise en charge) du lundi au samedi et de 9h à 0h30 le dimanche et les jours fériés*.

Informez-vous
Le Service Administratif est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30.
Renseignements au 02 99 26 05 50

* Une astreinte est organisée le 1er mai afin de garantir la prise en charge des urgences sur les horaires habituels des jours fériés. Cette journée n'est pas ouverte aux réservations.

LES ENGAGEMENTS QUALITÉ

NF SERVICE

La marque NF, connue de 90% des français, apporte la preuve que le service certifié répond à vos besoins. Il est conforme aux caractéristiques de sécurité et/ou de qualité définies dans le référentiel de certification correspondant.
Depuis 2004, Handistar est certifié « NF service » transport à la demande.
Apposée sur les véhicules, la marque NF Certification atteste qu'Handistar respecte ses engagements Qualité.
Le service est contrôlé régulièrement. NF vous apporte une garantie supplémentaire de satisfaction, gage d'une relation commerciale de confiance.

HANDISTAR
26, rue du Bignon - 35135 CHANTEPIE
Tél. 02 99 26 05 50 / Fax : 02 99 26 05 51
info@handistar.fr

www.handistar.fr

HANDISTAR est un service de RENNES MÉTROPOLE





2011



Handistar, le service de transport de Rennes Métropole réservé aux Personnes à Mobilité Réduite

Quelle est sa mission ?

Ouvert 7 jours sur 7, HANDISTAR est le service de transport collectif pour personnes à mobilité réduite de Rennes Métropole. C'est un service sur réservation préalable, avec transport de porte à porte.
Le prix du trajet HANDISTAR est celui du ticket unité du réseau STAR. Handistar répond à des besoins de déplacements réguliers ou occasionnels avec la possibilité de réserver de 8 jours à 1h à l'avance.
Les personnes ne pouvant se déplacer seules doivent être accompagnées. L'accompagnateur «obligatoire» ne paie alors pas son transport.
Rennes Métropole a confié l'exploitation du service Handistar à la Société Rennaise de Transports et Services (SRTS), filiale du groupe Keolis.

Qui peut en bénéficier ?

Le service HANDISTAR est mis à la disposition des habitants des 37 communes de Rennes Métropole.

Le service est accessible de plein droit :
- aux personnes en fauteuil
- aux personnes non voyantes (titulaires de la carte d'invalidité délivrée par une MDPH, comportant la mention « cécité »)

Il est accessible aux personnes semi-valides répondant à l'un des critères suivants :
- des handicaps cumulés (malvoyant et difficulté à se déplacer, surdité, etc...)
- des difficultés à gravir les marches, des troubles de l'équilibre non compensables
- sécurité physique non assurée dans le bus
- état de santé contre-indiquant les transports habituels

Comment en bénéficier ?

Le passage devant une Commission d'accès est obligatoire pour tous. Une journée d'inscription mensuelle est organisée à cette fin, dans les locaux d'HANDISTAR en présence d'un médecin, d'un ergothérapeute, d'un représentant de Rennes Métropole et d'un responsable d'Handistar.

Pour participer à cette journée,
contactez-nous au : 02 99 26 05 50
Sur simple demande, nous vous adressons un dossier d'inscription.

Je réserve de 8 jours à la veille de mon déplacement

Rennes Métropole > Rennes Métropole

Pour des déplacements anticipés, réguliers ou occasionnels, une garantie de transport au plus près de mes besoins et un suivi personnalisé :

Je choisis la
SOLUTION CONFORT

- Du lundi au samedi (premier transport à 7h)
- Le dimanche et jours fériés (premier transport à 9h)
Dernier transport : 0h30

> Réservations : 02 99 26 05 55

J'utilise très régulièrement le service Handistar (chaque jour pour le travail, par exemple) :

Je choisis le
PACK RÉGULIER
(Confort +)

Mes démarches sont simplifiées avec un formulaire pour indiquer mes demandes d'horaires.
Je reçois un calendrier trimestriel pour indiquer mes absences (vacances...).

En cas d'annulation ponctuelle de mes transports, j'informe le service Handistar au plus tard avant 20h la veille de ce changement.

Zone B > Zone B

Pour des déplacements faciles de mon domicile vers Rennes, de Rennes vers mon domicile, d'une commune (hors Rennes) vers une autre commune :

Je choisis la
SOLUTION CIRCUITS METROPOLE

- Transports du lundi au samedi (hors jours fériés) de 8h à 19h

> Réservations : 02 99 26 05 55

Je réserve le jour même de mon déplacement

Rennes > Rennes

Pour des déplacements non anticipés dans Rennes, je suis directement en contact avec un conducteur-accompagnateur de l'équipe Impro'jour. Selon le planning et les disponibilités, je peux bénéficier de ce service en journée.

Je choisis la
SOLUTION IMPRO'JOUR

- Transports du lundi au samedi (hors jours fériés)
- De 9h à 19h30 le jour même
- Réservation au plus tard 1h avant le départ de mon transport.

> Réservations : 06 15 95 36 30

NOUVEAU !

Zone A > Zone A

Pour des déplacements non anticipés de la zone A à la zone A, je réserve auprès d'un opérateur-conseil dédié à cette solution. Selon le planning et les disponibilités, je bénéficie de ce service en journée.

Je choisis la
SOLUTION IMPRO'MÉTROPOLE

- Transports du lundi au samedi (hors jours fériés)
- De 9h à 19h30 le jour même
- Réservation au plus tard 1h avant le départ de mon transport

> Réservations : 02 99 26 05 55

Zone B > Zone B

Pour des déplacements faciles de mon domicile vers Rennes, de Rennes vers mon domicile, d'une commune (hors Rennes) vers une autre commune :

Je choisis la
SOLUTION CIRCUITS MÉTROPOLE

- Transports du lundi au samedi (hors jours fériés) de 8h à 19h
- Réservation au plus tard 1h avant le départ du circuit

> Réservations : 02 99 26 05 55

HANDISTAR est un service de RENNES MÉTROPOLE



HANDISTAR

Un transport, toujours une solution

guide pratique

2011



Pour simplifier l'utilisation du service Handistar, le territoire de Rennes Métropole est divisé en 3 zones suivant les solutions-transport.

Rennes

Zone A :

Acigné, Betton, Brécé, Cesson-Sévigné, Chantepie, Chevaigné, Saint-Grégoire, Saint-Sulpice-la-Forêt, Thorigné-Fouillard **et Rennes**

Zone B :

Bourgbarré, Bruz, Chartres-de-Bretagne, Chavagne, Cintré, Clayes, Corps-Nuds, Gévezé, La-Chapelle-des-Fougeretz, La-Chapelle-Thouarault, Le Rheu, Le Verger, L'Hermitage, Montgermont, Mordelles, Nouvoitou, Noyal-Châtillon-sur-Seiche, Orgères, Pacé, Parthenay-de-Bretagne, Pont-Péan, Saint-Armel, Saint-Erblon, Saint-Gilles, Saint-Jacques-de-la-Lande, Vern-sur-Seiche, Vezin-le-Cocquet **et Rennes**

Titres de transport :

Prix

1,20 € le voyage jusqu'au 30 juin 2011
1,30 € le voyage à partir du 1er juillet 2011

Le ticket unité = un voyage

Les tickets Handistar sont disponibles :

- auprès des conducteurs-accompagnateurs (carnet de 10 tickets)
- aux agences commerciales du STAR à Rennes (notamment rue du Pré Botté derrière La Poste République)
- dans les distributeurs du métro
- dans les locaux d'Handistar
- par correspondance auprès d'Handistar, 26 rue du Bignon, 35135 Chantepie

L'abonnement Travail :

- pour se rendre de son domicile à son travail à raison de 2 trajets par jour
- 35 € mensuels jusqu'au 30 juin 2011, 38 € à compter du 1er juillet 2011
- l'employeur prend 50% du montant à sa charge
- paiement possible par chèque, espèces ou prélèvement bancaire
- carte délivrée gratuitement sur demande auprès du Service Administratif

La carte à points :

- carte nominative utilisable à partir de 20 voyages/mois (au prix du ticket unité)
- paiement par prélèvement bancaire sous deux mois en fonction du nombre de voyages réalisés dans le mois considéré
- condition de délivrance et informations complémentaires auprès du Service Administratif


Bien préparer son déplacement.




La réservation

Quel que soit votre déplacement avec le service Handistar, il est important de bien connaître au moment de la réservation :

- le jour et l'heure souhaités de votre transport
- l'adresse complète de départ
- l'adresse complète d'arrivée
- la présence ou non d'un accompagnateur
- la présence ou non d'un chien d'assistance


L'opérateur-conseil vous guidera tout le long de la réservation par téléphone.

Les périodes d'affluence au standard de la réservation :

	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi	dimanche
matin	7h	7h	7h	7h	7h	8h	9h > 12h
après-midi	22h	22h	22h	22h	22h	19h	14h > 19h

Pour faire vos réservations, nous vous conseillons d'appeler pendant les périodes vertes.

Le jour de votre transport :

Lors de vos déplacements, comme dans un bus, vous êtes transportés en compagnie d'autres passagers. Le trajet n'est pas toujours direct.

Il est important de :

- prendre avec soi son titre de transport (ticket, carte à points, coupon mensuel d'Abonnement Travail en cours de validité)
- se rendre sur le lieu de rendez-vous 10 minutes avant l'horaire convenu
- présenter au conducteur-accompagnateur son titre de transport
- accepter les mesures de sécurité au sein du véhicule (ceinture obligatoire, sécurisation des fauteuils, pas d'accès à la place avant)

Notre compagnie d'assurance ne pourrait pas vous couvrir en cas d'accident corporel si l'absence du port de la ceinture est constatée.

Mes solutions-transport avec Handistar

SOLUTION CONFORT

- Je suis dans une commune de Rennes Métropole.
- Je souhaite me déplacer dans une commune de Rennes Métropole demain, après-demain ou... dans 8 jours.

- J'utilise un transport régulier (quotidien, hebdomadaire) ou un transport occasionnel, en fonction de mes besoins.

Transport du lundi au samedi (premier transport à 7h) et le dimanche et jours fériés (premier transport à 9h). Dernier transport : 0h30.

- Je peux réserver et annuler gratuitement de 8 jours à la veille de mon déplacement (jusqu'à 20h en semaine, 19h les week-end et jours fériés) auprès du Service Réservation.

Réservations : 02 99 26 05 55





SOLUTION IMPRO'JOUR

- Je suis dans Rennes.
- Je souhaite me déplacer dans Rennes.

- J'utilise un transport le jour-même du lundi au samedi (hors jours fériés) de 9h à 19h30.



- Je réserve au plus tard 1h avant le départ de mon transport directement auprès du conducteur-accompagnateur.
- Je peux annuler gratuitement jusqu'à 2h avant l'horaire du transport directement auprès du conducteur-accompagnateur.

Réservations : 06 15 95 36 30

SOLUTION CIRCUITS MÉTROPOLE

- Je suis dans la Zone B de Rennes Métropole (Rennes inclus).
- Je souhaite me déplacer dans la Zone B de Rennes Métropole.

- J'utilise une navette du lundi au samedi (hors jours fériés), de 8h à 19h.

Concernant Rennes :
- Arrivée à 9 h, 11 h, 14 h et 15 h
- Départ à 12 h, 16 h et 18 h

- Je réserve de 8 jours à 1h avant le départ de mon transport auprès du Service Réservation.
- Je peux annuler gratuitement jusqu'à 2h avant l'horaire du transport auprès du Service Réservation.

Réservations : 02 99 26 05 55



SOLUTION IMPRO'MÉTROPOLE

- Je suis dans la Zone A de Rennes Métropole (Rennes inclus).
- Je souhaite me déplacer dans la Zone A de Rennes Métropole.

- J'utilise un transport le jour-même du lundi au samedi (hors jours fériés) de 9h à 19h30.

- Je réserve jusqu'à 1h avant le départ de mon transport directement auprès du Service Réservation.
- Je peux annuler gratuitement jusqu'à 2h avant l'horaire du transport auprès du Service Réservation.

Réservations : 02 99 26 05 55

Mes solutions-service

Trajet relais

Certaines personnes doivent être obligatoirement accompagnées lors d'un transport Handistar.
Le trajet relais lève cette obligation pour un trajet unique et identifié.
Le conducteur-accompagnateur d'Handistar assure alors l'accompagnement, de la porte privative du lieu de départ à la porte privative du lieu d'arrivée.
La commission d'accès du service Handistar accorde ou non la possibilité de bénéficier de cette prestation.

Le trajet-relais est mis en place en présence de l'usager et d'une tierce personne, après vérification de l'accessibilité et des possibilités de stationnement des lieux de prise en charge et de dépose.

Pour en bénéficier, prenez contact avec le Service Administratif d'Handistar au 02 99 26 05 50

Transport à caractère médical

Pour qu'Handistar vous offre globalement plus de possibilités de voyages, les transports pour vos rendez-vous médicaux se réalisent uniquement entre 9h et 16h.

Pour réserver votre transport

Vous appelez le 02 99 26 05 55 de 8 jours à la veille de votre déplacement (20h en semaine, 19h le week-end et jours fériés), en précisant votre horaire de début et de fin de rendez-vous.
L'opérateur de réservation vous proposera une solution de transport compatible avec votre emploi du temps et vos besoins.

NOTEZ BIEN !

Lors de la prise de rendez-vous médical

Lors de votre contact avec le cabinet médical, précisez au secrétariat que vous venez avec Handistar et, qu'à ce titre, le transport sera réalisé entre 9h et 16h.
Demandez combien de temps doit durer la consultation. Cette information vous permettra de déterminer l'heure de votre transport retour, en ajoutant une marge de sécurité (ex : 20 min) en cas d'un éventuel retard de votre praticien.
Si vous vous déplacez en fauteuil uniquement, indiquez si vous bénéficiez d'une prise en charge de vos transports par la Caisse Primaire d'Assurance Maladie.



Voyagez malin

Correspondances avec le réseau STAR

Si vous souhaitez une correspondance avec le réseau STAR (bus + métro), vous devez le préciser à l'opérateur dès la réservation.
Le conducteur vous remettra gratuitement le jour de votre transport un ticket-correspondance daté et utilisable dans l'heure.
Dans le sens STAR > HANDISTAR, il suffit d'oblitérer un ticket Handistar dès le début du trajet STAR et de le conserver sur l'ensemble du parcours.

Correspondances avec les gares

Handistar propose une correspondance au départ et à l'arrivée des cars et des trains aux gares routières et ferroviaires situées à l'intérieur du périmètre de Rennes Métropole.

En gare de Rennes, pour bénéficier de la prestation d'accompagnement au train appelée "accès plus", vous devez réserver auprès de la SNCF 48h à l'avance :
- par tél au 0 890 640 650 puis tapez 1 (fonctionne 7 jours sur 7, de 7h à 22h)
- par tél au 36 35 puis tapez 4
- par fax au 0 825 825 957
- par courriel à accesplus@sncf.fr
- par internet à www.voyages-sncf.com ou www.accesplus.sncf.com

accès plus

Lors de la réservation du service "accès plus", il est important de préciser que vous serez transporté par Handistar au départ ou à destination de la gare, pour garantir le relais entre le personnel de la gare et le conducteur Handistar. Ce dernier est habilité à faire un voyage supplémentaire pour aller chercher vos bagages (une valise et/ou un sac).

Réservez par internet : www.handistar.fr

Une inscription en ligne au service est nécessaire pour pouvoir réserver sur le site d'Handistar :
- allez dans l'onglet "Voyager", puis dans l'onglet "Réserver"
- complétez la demande d'enregistrement pour obtenir un pseudo et un mot de passe.

Vous pouvez obtenir immédiatement votre horaire de transport en réservant **jusqu'à l'avant-veille**, 20h en semaine, 19h le week-end et jours fériés).

Réservez par courrier électronique : reservation@handistar.fr

Vous faites votre demande et vous recevez une réponse de confirmation sous 48h, par le service Handistar.

Contact avec Handistar

Après la fermeture du Service Réservation, vous pouvez obtenir un numéro de portable d'urgence enregistré sur le répondeur du standard. Ce numéro est celui du conducteur de permanence. Il est réservé aux transports prévus dans la soirée (annulation, information). Aucune réservation n'est possible auprès du conducteur de permanence.

Les Plus d'Handistar

Des Escapades

Concerts, théâtre, musées, jardins...
Trois fois par an, Handistar propose des " Escapades " : des sorties organisées dans Rennes Métropole pour découvrir, échanger et partager de bons moments.
Pour chaque Escapade, trois choix de sorties sont proposés dans "Le Mag", magazine d'information d'Handistar. Celui qui emporte le plus de suffrages est retenu. Toute l'équipe d'Handistar se mobilise alors pour préparer cette sortie, incluant transport, entrée et parfois déjeuner ou goûter.



Une carte Club

Avec la mise en place de sa propre carte Club, Handistar va plus loin. Offerte gratuitement sans condition à tous les clients Handistar, cette carte propose de nombreux avantages (réductions commerciales, prestations offertes) chez de nombreux partenaires et dans différents secteurs : cinéma, musée, services à la personne, commerces, restauration... A glisser dans son portefeuille !
Liste des partenaires sur www.handistar.fr

Événements exceptionnels

Tout au long de l'année, les véhicules Handistar accompagnent le dispositif mis en place par le réseau STAR (bus + métro) pour vivre :

Les grands événements de Rennes Métropole :
> La Fête de la Musique le 21 juin
> Le feu d'artifice à Rennes le 13 juillet
> Le nouvel An le 31 décembre

... et ses temps forts :
> Salons, Festivals, Spectacles,
> Soirées Football au Stade Rennais



Les services HANDISTAR



La formule **impro'**

Souplesse › Flexibilité › Rapidité

La formule **confort**

Confort › Proximité › Tranquilité

Et aussi vos voyages sur les lignes accessibles du STAR



Renseignements pratiques

Prix :

1,20 euro le voyage.

Horaires :

Voyagez
Les transports sont assurés de **7h** (première prise en charge) à **0h30** (dernière prise en charge) du lundi au samedi et de **9h** à **0h30** le dimanche et les jours fériés*.

Réservez
Le standard de réservation est ouvert de **7h** à **22h** du lundi au vendredi et de **9h** à **12h** et de **14h** à **19h** le week-end et les jours fériés*.

Vos réservations au 02 99 26 05 55

* Une astreinte est organisée le 1er mai afin de garantir la prise en charge des urgences sur les horaires habituels des jours fériés. Cette journée n'est pas ouverte aux réservations.

Les Engagements Qualité



La marque NF, connue de 90% des français, apporte la preuve que le service certifié répond à vos besoins. Il est conforme aux caractéristiques de sécurité et/ou de qualité définies dans le référentiel de certification correspondant.
Depuis 2004, Handistar est certifié « NF » service transport à la demande.
Apposée sur les véhicules ou dans les bureaux, la marque NF atteste qu'Handistar respecte ses engagements Qualité.
Le service est contrôlé régulièrement.
NF vous offre une garantie supplémentaire de satisfaction, gage d'une relation commerciale de confiance.

HANDISTAR - S.R.T.S.
Filiale du groupe Keolis
26, rue du Bignon
35135 CHANTEPIE

Tél. 02 99 26 05 50 / Fax : 02 99 26 05 51

www.handistar.fr

Crédit photos : F. Philippon
Conception - réalisation : PHARES & BALISES
RCS Rennes B 329 880 173

HANDISTAR est un service de RENNES MÉTROPOLE.

La formule **confort**

Confort › Proximité › Tranquilité



2008

HANDISTAR
RENNES MÉTROPOLE

“ Besoin de vous rendre à votre travail chaque jour, à une activité chaque semaine, à une réunion ou un rendez-vous de soins... “

La formule confort

Pour des déplacements anticipés, le service Handistar vous propose une formule qui recherchera, pour vous, la meilleure solution de transport.

OUVERTURE DU SERVICE :

- Premier transport, le matin à 7h du lundi au samedi, et 9h le dimanche et jours fériés*.
  Le dernier transport aura lieu à 0h30.
- Réservation : au plus tôt 8 jours avant votre déplacement et au plus tard jusqu'à 20h la veille de votre déplacement
  Ex : à partir du lundi pour un transport le lundi suivant.
- Annulation gratuite : jusqu'à 20h, la veille de votre déplacement
- Un seul numéro pour vos réservations : **02 99 26 05 55**



Solution **Confort régulier**

Vous souhaitez obtenir un transport régulier :

Handistar vous adressera un Pack régulier comprenant :

- un formulaire pour indiquer vos demandes d'horaires,
- la charte de bon usage « des déplacements réguliers » à signer.

Vous recevrez un calendrier trimestriel pour indiquer vos absences (vacances...)

En cas d'annulation ponctuelle de vos transports, informez le service Handistar au plus tard avant 20h la veille de ce changement.

« CONFORT RÉGULIER »,
LA GARANTIE D'UN **TRANSPORT**
ET D'UN **SUIVI PERSONNALISÉ**.

Solution **Confort occasionnel**

Pour vos transports occasionnels anticipés :

Vous disposerez d'une étude personnalisée de votre demande.

Réservation : le service Handistar est à votre disposition pour prendre vos réservations au plus tôt 8 jours avant votre déplacement et au plus tard jusqu'à 20h la veille de votre déplacement.

« CONFORT OCCASIONNEL »,
LA GARANTIE D'UNE **ÉTUDE PERSONNALISÉE** DE
MA DEMANDE.

Une réponse à chaque situation :

En cas d'absence de réponse immédiate ou si la proposition de transport ne correspond pas à votre souhait avec plus de 30 minutes de décalage, votre demande sera placée sur liste d'attente.

Le service s'engage à vous informer de ses recherches et à vous recontacter au plus tôt.



Les services HANDISTAR



La formule confort

› CONFORT › PROXIMITÉ › TRANQUILITÉ

La formule impro'

› SOUPLESSE › FLEXIBILITÉ › RAPIDITÉ

ET AUSSI VOS VOYAGES SUR LES LIGNES ACCESSIBLES DU STAR



RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

PRIX :

1,20 euro le voyage.

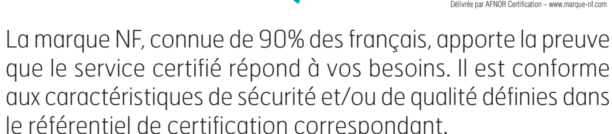
HORAIRES :

Voyagez
Les transports sont assurés de **8h** à **19h30** (horaire du dernier transport) pour la solution Impro'jour, et de **8h** à **19h** pour la solution Circuits Métropole (du lundi au samedi, hors dimanche et jours fériés).

Réservez
Le standard de réservation est ouvert pour les Circuits Métropole de **7h** à **22h** du lundi au vendredi et de **9h** à **12h** et de **14h** à **19h** le week-end et les jours fériés*.
Pour réserver votre transport avec Impro'jour, vous pouvez joindre directement le conducteur du lundi au samedi (hors jours fériés) de **8h** à **18h30** au 06 15 95 36 30.

Vos réservations au 02 99 26 05 55

* Une astreinte est organisée le 1er mai afin de garantir la prise en charge des urgences sur les horaires habituels des jours fériés. Cette journée n'est pas ouverte aux réservations.



LES ENGAGEMENTS QUALITÉ

La marque NF, connue de 90% des français, apporte la preuve que le service certifié répond à vos besoins. Il est conforme aux caractéristiques de sécurité et/ou de qualité définies dans le référentiel de certification correspondant.
Depuis 2004, Handistar est certifié « NF » service transport à la demande.
Apposée sur les véhicules ou dans les bureaux, la marque NF atteste qu'Handistar respecte ses engagements Qualité.
Le service est contrôlé régulièrement.
NF vous offre une garantie supplémentaire de satisfaction, gage d'une relation commerciale de confiance.

HANDISTAR - S.R.T.S.
Filiale du groupe Keolis
26, rue du Bignon / 35135 CHANTEPIE
Tél. 02 99 26 05 50 / Fax : 02 99 26 05 51
www.handistar.fr

Crédit photos : F. Philippon
Conception - réalisation : PHARES & BALISES
RCS Rennes B 329 880 173

HANDISTAR est un service de RENNES MÉTROPOLE.

La formule impro'

› SOUPLESSE › FLEXIBILITÉ › RAPIDITÉ



2008



"ENVIE DE SHOPPING EN CENTRE VILLE OU DANS UN QUARTIER DE RENNES, DE RENCONTRES AVEC DES AMIS, D'UNE PROMENADE AU THABOR OU D'UNE VISITE AUX CHAMPS LIBRES...
POUR VOS DÉPLACEMENTS IMPROVISÉS, SANS CONTRAINTE DE RENDEZ-VOUS."

La formule impro'

Pour des besoins de transports spontanés, Handistar vous propose deux solutions pratiques, souples et rapides.

La formule Improvisation tient compte de votre situation géographique.

- Si vous souhaitez vous déplacer dans **Rennes**, optez pour « **IMPRO'JOUR** »
- Si vous habitez **l'une des 36 autres communes de Rennes Métropole**, déplacez-vous avec les **Circuits Métropole**. Il y en a forcément un qui passe dans votre localité !

Réservation jusqu'à une heure à l'avance
Du lundi au samedi (hors jours fériés)



Pour vos déplacements **Rennes - Rennes**

La solution **impro'jour**

Vous êtes directement en contact avec un conducteur de l'équipe Impro'jour. Selon son planning et les disponibilités de la journée, vous pouvez bénéficier de ce service unique.

- **Tél. 06 15 95 36 30**
- **À votre service** : toute l'année du lundi au samedi (hors jours fériés).
- **Réservation** : de 8h à 18h30 le jour même (dernier transport à 19h30).



Pour vos déplacements **Communes de Rennes Métropole - Rennes**

La solution **Circuits Métropole**

TRÈS SIMPLE, TRÈS PRATIQUE

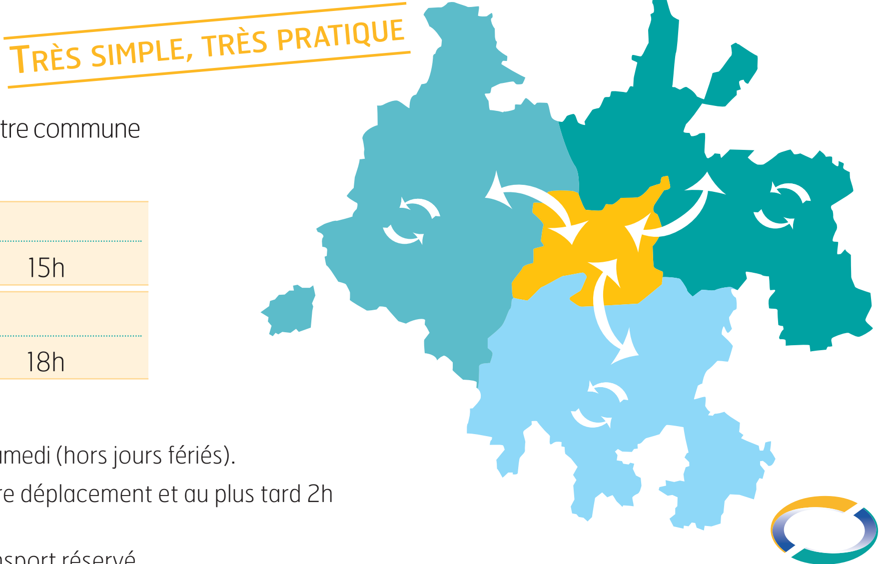
Vous pouvez facilement vous déplacer :
- De votre domicile vers Rennes
- De Rennes vers votre domicile
- D'une commune (hors Rennes) vers une autre commune

Des navettes à votre disposition :

Heures d'arrivée sur Rennes			
9h	11h	14h	15h

Heures de départ de Rennes		
12h	16h	18h

- **Tél. 02 99 26 05 55**
- **À votre service** : toute l'année du lundi au samedi (hors jours fériés).
- **Réservation** : au plus tôt 8 jours avant votre déplacement et au plus tard 2h avant le départ de la navette.
- **Annulation** : gratuite 2 heures avant le transport réservé.



Pratique : les Circuits Métropole peuvent aussi être empruntés pour se rendre d'une commune à une autre !

HANDISTAR
RENNES MÉTROPOLE



La carte Club Handistar* vous permet de bénéficier en tant que client, des réductions dans des magasins accessibles aux personnes à mobilité réduite.
Handistar organise également tout au long de l'année des "Escapades" pour se retrouver, se rencontrer et échanger.

* Lancement de la carte : Novembre 2008

ÉVÉNEMENTS EXCEPTIONNELS :

Tous les ans, les véhicules Handistar complètent le dispositif mis en place par le réseau STAR (bus + métro) pour vivre :

Les grands événements de Rennes métropole :

- La Fête de la Musique le 21 juin
- Le feu d'artifice à Rennes le 13 juillet
- Le nouvel An : 31 décembre

... et ses temps forts :

- Salons, Festivals, Spectacles,
- Soirée Football au Stade Rennais

Renseignements pratiques

Prix :

1,20 euro le voyage.

Horaires :

Voyagez
Les transports sont assurés de **8h** à **19h30** (horaire du dernier transport) pour la solution Impro'jour, et de **8h** à **19h** pour la solution Circuits Métropole du lundi au samedi (hors dimanche et jours fériés).

Réservez
Le standard de réservation est ouvert pour les Circuits Métropole de **7h** à **22h** du lundi au vendredi et de **9h** à **12h** et de **14h** à **19h** le week-end et les jours fériés*.
Pour réserver votre transport avec Impro'jour, vous pouvez joindre directement le conducteur du lundi au samedi (hors jours fériés) de **8h** à **18h30** au 06 15 95 36 30.

Vos réservations au 02 99 26 05 55

* Une astreinte est organisée le 1er mai afin de garantir la prise en charge des urgences sur les horaires habituels des jours fériés. Cette journée n'est pas ouverte aux réservations.



Les Engagements Qualité

La marque NF, connue de 90% des français, apporte la preuve que le service certifié répond à vos besoins. Il est conforme aux caractéristiques de sécurité et/ou de qualité définies dans le référentiel de certification correspondant.
Depuis 2004, Handistar est certifié « NF » service transport à la demande.
Apposée sur les véhicules ou dans les bureaux, la marque NF atteste qu'Handistar respecte ses engagements Qualité.
Le service est contrôlé régulièrement.
NF vous offre une garantie supplémentaire de satisfaction, gage d'une relation commerciale de confiance.

HANDISTAR - S.R.T.S.
Filiale du groupe Keolis
26, rue du Bignon / 35135 CHANTEPIE
Tél. 02 99 26 05 50 / Fax : 02 99 26 05 51
www.handistar.fr

Crédit photos : F. Philippon
Conception - réalisation : 

RCS Rennes B 329 880 173

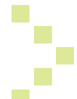
HANDISTAR est un service de RENNES MÉTROPOLE.

Autant de bonnes raisons de choisir **HANDISTAR**



2008

HANDISTAR
RENNES MÉTROPOLE



AUTANT DE BONNES RAISONS DE CHOISIR **HANDISTAR**

Lundi : 8h45



"J'habite le centre de Rennes et travaille à la Mairie de Chantepie tous les jours de la semaine. Handistar vient me chercher en bas de chez moi, chaque matin à 8h45 et me ramène en fin d'après-midi."

Patricia
51 ans

Pour Patricia, la Formule Confort Régulier est la réponse HANDISTAR la mieux adaptée pour ses déplacements "domicile-travail ".

Le Pack Régulier de cette formule lui offre, après une étude personnalisée, une parfaite organisation de transport régulier, avec l'assurance d'une parfaite qualité de service.

En cas d'annulation ponctuelle de son transport (vacances, problèmes de santé...), il lui suffit de prévenir le Service Réservation d'Handistar, au plus tard à 20h00, la veille du déplacement.

Formule Confort :
Réservation :
- au plus tôt 8 jours à l'avance avant votre déplacement
- au plus tard 20h la veille de votre déplacement

Annulation gratuite jusqu'à 20h la veille de votre déplacement.
La formule adaptée à vos déplacements anticipés et à vos demandes de transports réguliers.
Réservation et annulation au 02 99 26 05 55.

Mercredi : 14h00

"Je suis membre d'une association sportive de foot-fauteuil de Rennes. Habitant à La Chapelle des Fougeretz, je me rends aux entraînements chaque semaine grâce à Handistar. Je contacte le service Handistar dès que je connais la date de mon prochain rendez-vous."

Yvon
44 ans

Pour Yvon, la Formule Circuits Métropole est la réponse HANDISTAR la mieux adaptée pour son activité sportive.

Il peut réserver à partir d'une semaine à l'avance pour être certain d'avoir la meilleure solution de transport.

Pour des réunions ou des rencontres moins anticipées, Yvon peut choisir les "Circuits Métropole" en réservant jusqu'à une heure à l'avance et ce, du lundi au samedi (hors jours fériés).

Formule Impro :
Solution Circuits Métropole
Réservation :
- au plus tôt 8 jours à l'avance avant votre déplacement
- au plus tard 2h avant le départ de la navette

Annulation gratuite 2h avant le transport réservé.
La meilleure formule pour vos déplacements des communes extérieures vers Rennes et de Rennes vers les communes extérieures.
Réservation et annulation au 02 99 26 05 55.

Samedi : 16h00



"Il m'arrive d'avoir besoin de faire des courses que je n'avais pas prévues. Avec Handistar, je peux me déplacer au jour le jour."



Odile
66 ans

Pour Odile, la Formule Impro'jour est la réponse HANDISTAR la mieux adaptée.

Elle peut contacter directement le conducteur du véhicule pour convenir d'un transport, en fonction de son planning, des disponibilités de la journée et ce, toute l'année du lundi au samedi (hors jours fériés).

Pour ses courses hebdomadaires, réalisées le même jour de la semaine, le transport régulier de la formule confort peut être mis en place par Handistar pour avoir l'assurance et la tranquillité d'un transport à sa disposition.

Formule Impro :
Solution Impro'jour
Réservation : de 8h à 18h30 le jour même auprès du conducteur de l'équipe Impro'jour au 06 15 95 36 30.
La meilleure formule pour vos déplacements au jour le jour sur Rennes.
Réservation et annulation au 02 99 26 05 55.

COMMENT S'INSCRIRE ?

L'inscription au service est effective sous réserve d'une participation à une journée d'inscription et après avis favorable de la commission d'accès. Cette journée se déroule 1 fois par mois dans les locaux d'HANDISTAR en présence d'un médecin, d'un ergothérapeute, d'un représentant de RENNES METROPOLE et d'Handistar.

Pour participer à cette journée,

Contactez nous au : 02 99 26 05 50

Sur simple demande, nous vous adressons un dossier d'inscription.

POINTS DE VENTE DES TICKETS

Les tickets sont vendus :

- Par correspondance, en adressant le règlement correspondant à HANDISTAR.
- À l'agence STAR du Pré Botté.
- Auprès du conducteur.
- Dans les distributeurs métro.

HANDISTAR propose un prélèvement bancaire automatique (carte à points) pour les clients réalisant plus de 20 transports par mois.

Pour plus de renseignements, appelez notre service au 02.99.26.05.50.

Renseignements pratiques

Prix :

1,20 euro le voyage.

Horaires :

Voyagez

Les transports sont assurés de **7h** (première prise en charge) à **0h30** (dernière prise en charge) du lundi au samedi et de **9h** à **0h30** le dimanche et les jours fériés*.

Réservez

Le standard de réservation est ouvert de **7h** à **22h** du lundi au vendredi et de **9h** à **12h** et de **14h** à **19h** le week-end et les jours fériés*.

Vos réservations au 02 99 26 05 55

* Une astreinte est organisée le 1er mai afin de garantir la prise en charge des urgences sur les horaires habituels des jours fériés. Cette journée n'est pas ouverte aux réservations.

Les Engagements Qualité



La marque NF, connue de 90% des français, apporte la preuve que le service certifié répond à vos besoins. Il est conforme aux caractéristiques de sécurité et/ou de qualité définies dans le référentiel de certification correspondant.
Depuis 2004, Handistar est certifié « NF » service transport à la demande.
Apposée sur les véhicules ou dans les bureaux, la marque NF atteste qu'Handistar respecte ses engagements Qualité.
Le service est contrôlé régulièrement.
NF vous offre une garantie supplémentaire de satisfaction, gage d'une relation commerciale de confiance.

HANDISTAR - S.R.T.S.
Filiale du groupe Keolis
26, rue du Bignon
35135 CHANTEPIE

Tél. 02 99 26 05 50 / Fax : 02 99 26 05 51

www.handistar.fr

Crédit photos : F. Philippon
Conception - réalisation : PHARES & BALISES
RCS Rennes B 329 880 173

HANDISTAR est un service de RENNES MÉTROPOLE.

Handistar Mode d'Emploi

Service · Qualité · Proximité





2008

HANDISTAR
RENNES MÉTROPOLE

PRÉSENTATION

Handistar est un service de transport public mis en place par Rennes Métropole. Il est exploité par la SRTS, filiale du groupe Keolis.

POUR QUI ?

Le service Handistar s'adresse aux personnes à mobilité réduite qui, du fait de leur handicap, ne peuvent pas prendre le bus ou le métro seules ou accompagnées. Il s'adresse aux personnes inscrites au Service Public.

Il répond aux besoins de déplacements des personnes domiciliées sur l'une des 37 communes de l'agglomération rennaise. Les transports se font à l'intérieur de cette zone.

Les communes concernées sont :

Acigné, Betton, Bourgbarré, Brécé, Bruz, Cesson-Sévigné, Chantepie, Chartres de Bretagne, Chavagne, Chevaigné, Cintré, Clayes, Corps-Nuds, Gévézé, La Chapelle des Fougeretz, La Chapelle Thouarault, Le Rheu, Le Verger, L'Hermitage, Montgermont, Mordelles, Nouvoitou, Orgères, Noyal-Chatillon-sur-Seiche, Pacé, Parthenay de Bretagne, Pont Péan, Rennes, Saint-Armel, Saint-Erblon, Saint-Gilles, Saint-Grégoire, Saint-Jacques-de-la-Lande, Saint-Sulpice-la-Forêt, Thorigné-Fouillard, Vern-sur-Seiche, Vezin-le-Coquet.



Formule Confort



Pour vos transports occasionnels anticipés :

Vous disposez d'une étude personnalisée de votre demande.

Vous pouvez contacter le service Handistar et réserver au plus tôt 8 jours avant votre déplacement et au plus tard jusqu'à 20h la veille de votre déplacement.

Pour vos transports réguliers :

Pour bénéficier d'un transport régulier (domicile/travail par exemple), sur simple demande de votre part, Handistar vous remet le « Pack Régulier » comprenant :

- une fiche de renseignements permettant l'étude et la mise en place de vos transports réguliers sur les déplacements souhaités.
- une charte s'engage à vous proposer la même qualité de service.
- vous n'avez aucune formalité supplémentaire à remplir.

En cas d'annulation ponctuelle de vos transports, vous informerez le service Handistar au plus tard avant 20h la veille de ce changement.

Formule Impro



"Impro'jour" pour vos déplacements dans Rennes.

Vous êtes directement en liaison avec le conducteur grâce à un numéro de portable.

"Circuits Métropole" pour vos déplacements sur Rennes Métropole :

- De votre domicile vers Rennes
- De Rennes vers votre domicile
- D'une commune (hors Rennes) vers une autre commune

Pour bien préparer votre déplacement

Lors de votre demande de transport :

- indiquez l'heure de départ, l'heure de retour, l'adresse précise et le lieu de destination.
- précisez si vous êtes accompagné(e).

Lors du transport :

- Soyez présent au lieu de rendez-vous 10 minutes avant l'heure.

Les règles lors de votre transport

Lors de vos déplacements, comme c'est le cas dans un bus, vous êtes transportés en compagnie d'autres passagers. Le trajet n'est pas toujours direct.
L'utilisation des ceintures de sécurité est une obligation légale. Notre compagnie d'assurance ne pourrait vous couvrir en cas d'accident corporel si l'absence du port de la ceinture est constatée.

